

François Therrien

De : "Alain Belanger" <alain_belanger@yahoo.com>
A : "Alain Bélanger" <alain_belanger@yahoo.com>
Envoyé : 18 août 2009 04:02
Joindre : let-P. Plourde.pdf; 2009-05-10 100_5120.JPG; 2009-05-10 100_5128.JPG; 2009-05-10 100_5133.JPG
Objet : Fw: TR: Projet E1416 à Châteauguay

Bonjour!

Je voulais vous informer que les efforts du regroupement fondé avec l'aide de mes voisins, les Citoyens Concernés de Châteauguay, qui se sont hardiment opposé au projet d'implémentation d'une tour antenne cellulaire de Rogers, adjacent à un secteur résidentiel qui est le nôtre, ont finalement porté fruit!

Le permis municipal de Rogers expirait le 21 août 2009 pour la construction de la tour, cela prenait déjà bonne augure car la construction n'avait pas encore débuté; et bien nous avons appris le 17 août que le projet est officiellement suspendus, le permis est retiré et il faudrait maintenant que Rogers recommence tous le processus à partir du début, sauf que parait-il que le site choisi ne serait plus conforme...

Rogers à été sommé par son grand patron, Industrie Canada, de refaire ses devoirs après avoir prôné être assujetti à l'exclusion de la loi environnementale, ce qui était faux!

Grâce à de nouveaux faits (voir photos que j'ai fourni en attache), concernant la présence d'un marécage dans la forêt de Kahnawake, directement adjacent à nos terrains et à la tour installé, et à l'intérieur des limites proscrites par l'acte d'Environnement Canada, à la lueur de ces faits, Environnement Canada a fait une injonction pour suspendre le projet auprès de Industrie Canada.

À la lueur ceci, et suite aux nombreuses plaintes des citoyens sur la non-conformité de la consultation publique entre autre, et au support de la municipalité et de ses plaintes, Industrie Canada à concluds la non-pertinence de la consultation publique et du processus fait jusqu'alors par Rogers pour justifier la bonne conformité de son projet.

Voir la lettre attaché, envoyé de Industrie Canada à Rogers !!!

Et c'est le même Rogers qui déclare publiquement que jamais ils ne joueraient avec la santé de la population avec plus de 10,000 antennes installées au pays, qui aussi ne suis pas les règles et utilise des lois fédérale fortes en sa faveur pour passer ses projets, et ça prend tout les efforts des citoyens pour tenter de se sortir d'une impasse souvent certaine.

Est-ce à dire que l'importance d'un acte de loi environnemental, de quelques marmottes et quelques plans d'eau peuplés de leurs larves, prédominent devant une opposition collective humaine et la santé de nos enfants?

Même le gouvernement ne nous aidait pas dans nos demandes, il a fallu prouver un dérogement à une loi existante!... Des réflexions de société s'imposent. Ces problèmes et oppositions sont commun à travers le pays, le gouvernement est constamment sollicité et tait le problème, il attend que la patate devienne trop chaude, continuons de réagir fortement, c'est la seule façon.

Voici le site du Bureau du vérificateur général du Canada avec plein d'histoires similaires à travers le pays:

http://www.oag-bvg.gc.ca/search/?q=antenne+cellulaire&btnG=Recherche&filter=0&site=&entqr=0&output=xml_no_dtd&sort=date%3AD%3AL%3Ad1&ie=utf-8&lr=&client=f_frontend&ud=1&oe=utf-8&proxystylesheet=f_frontend

Je vous invite à lire des informations sur les dangers réels de l'exposition long terme aux ondes électromagnétiques; dites NON aux implémentations de tours antennes cellulaires dans votre voisinage, dans votre ville, dites NON à Wi-Fi dans vos maison et celles de vos voisins, informez-vous!

<http://www.dangersemo.com/>

http://www.dangersemo.com/sem0_015.htm

<http://www.next-up.org/intro3.php>

http://www.next-up.org/Newsoftheworld/Mechanisms_Emf.php#1

<http://www.next-up.org/Newsoftheworld/AntennesRelais.php#1>

Merci pour votre support moral!

Je me sent tellement soulagé après toutes ces émotions en montagne russes, j'espère que cela va durer...

Alain Bélanger

Citoyens Concernés de Châteauguay